



DECISION DU MAIRE : AR_023_2025

Prise en vertu de l'article L.5217-10-6 du code général des collectivités territoriales

Tarifs boutique Musée du verre 2025 - Actualisation juin 2025 - Nouveaux produits

Le Maire de la commune de Blangy sur Bresle,

Vu l'arrêté en date du 8 septembre 1999 instituant une régie de recettes auprès du centre culturel municipal de Blangy sur Bresle.

Vu les arrêtés du 29 avril 2003, du 27 avril 2011, du 18 mars 2014 et du 29 novembre 2019 modifiant la régie de recettes auprès du centre culturel municipal de Blangy sur Bresle.

Vu la délibération N°2020_042 portant délégation à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son point 2°.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'actualisation des tarifs de vente des produits au Musée du verre de Blangy sur Bresle compte-tenu des nouveaux produits disponibles.

DECIDE

Article 1 : A compter du 05 juin 2025, les tarifs ci-joints en annexe, sont appliqués.

Article 2 : La recette sera imputée sur les crédits budgétaires de la commune.

Article 3 : Expédition de la présente décision sera adressée par voie dématérialisée à la préfecture de Seine-Maritime. Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Fait à Blangy sur Bresle, le 05 juin 2025
Le Maire, Eric ARNOUX



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par la représentant de l'Etat et sa publication. Un recours gracieux peut également être formulé à l'encontre de cette décision. Dans ce cas, ce dernier proroge le délai de recours contentieux jusqu'à l'intervention d'une décision explicite intervenue antérieurement.

Date de transmission de l'acte: 05/06/2025

Date de réception de l'AR: 05/06/2025

076-217601012-AR_023_2025-AR

A G E D I